



ATTELAGE PONEY France

Association conforme à la loi du 1^{er} juillet 1901

A.P.F

Logis de Ferrières

79290 BOUILLE LORETZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Du 8 Janvier 2005

L'an deux mille cinq, le huit janvier à dix huit heure, les membres de l'association «Attelage Poney France » se sont réunis à Lamotte Beuvron, au Parc Equestre Fédéral.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Rapport financier
- ✓ Rapport moral
- ✓ Règlement intérieur (Modalités d'adhésions)
- ✓ Projets 2005.

Critérium Espoir 1,2 pour l'attelage poney Enfant.

Championnat du monde : préparation, sélection, budget de prise en charge pour les meneurs adhérents participants, équipe supporter, communication, sponsors.

- ✓ Questions diverses
- ✓ Cotisation 2006
- ✓ Elections des nouveaux membres du Conseil d'administration.

Le président Emmanuel BENOIT ouvre la séance à 18h en présence de J. TAMALET Entraîneur National et membre d'honneur, et des officiels invités :

Maurice Louis PERRET, Juge FEI

Dr Patrick THIRIEZ, Vétérinaire du pôle France Attelage

Dr Antoine Elizagaray, Médecin du sport collaborant Pôle France Attelage

RAPPORT FINANCIER

Michel LECAT, secrétaire trésorier, présente le rapport financier de l'année 2004 qui est approuvé par la majorité des membres présents ou représentés.

RAPPORT MORAL

Emmanuel BENOIT présente le rapport moral de l'année 2004 ainsi que les projets pour 2005.

Il évoque les mésaventures des championnats du Monde de KARLSTETTEN induisant la création d'un collectif équipe de France Poney et la naissance de l'association, jusqu'à la rencontre en mai 2004 avec le DTN Olivier LE PAGE. E. BENOIT ajoute que Monsieur LEPAGE s'était engagé à nous répondre sous une quinzaine de jour depuis le 23 mars dernier mais que sa réponse est toujours attendue.

Le 29 Mai 2004, l'association a rencontré les enfants du Relais des sources, équipe participante et vainqueur du Trophée International Inter-club organisé par Patrick DUBRULLE. Un contrat de parrainage a été signé pour instaurer des liens entre les jeunes et le Haut niveau.

Emmanuel BENOIT exprime la nécessité de travailler à une réflexion globale sur la discipline, du niveau Club au Haut Niveau. Une stratégie permettant un développement croissant du nombre de licenciés : Comment attirer ce qui ne sont pas encore dans la discipline, et comment ne pas décourager ceux qui y sont. Pour étoffer la base et proposer des paliers de progression, Emmanuel BENOIT annonce un projet de circuit enfant en épreuve PONAM, mené par Patrick DUBRULLE.

Patrick DUBRULLE présente le rapport de travail s'adressant aux 14-17 ans afin de leur permettre de progresser vers les concours amateur 4 & 3. Il résume la réunion avec la DTN au salon du cheval en décembre dernier où il était mandaté par APF. Pascal DUBOIS, Adjoint DTN, sensible à l'idée, a le dossier entre les mains et promet une réponse.

Emmanuel BENOIT aborde le niveau national et les problèmes de détection et de formation. A ce jour, seul l'attelage ne dispose pas d'un manuel officiel permettant aux pratiquant d'évoluer avec les mêmes enseignements jusqu'au Galop 9. L'unique manuel existant s'arrête au galop 4. Jacques TAMALET répond qu'il réside encore des difficultés à organiser sa publication.

Le dernier point aborder est la préparation des championnats du Monde Poney de CATTON HALL.

Afin de ne pas revivre la déconvenue de KARLSTETTEN, il est nécessaire de préparer dès maintenant l'équipe candidate à la sélection, de discuter avec l'entraîneur national des critères de sélection, de mettre en place un dispositif d'encadrement fédéral (entraîneur, chef d'équipe et vétérinaire) et d'organiser le déplacement d'une équipe de supporters. Des dispositions seront prises et des solutions envisagées dans un commun accord avec Jacques TAMALET (voir plus loin Championnat du Monde).

A l'occasion de la présente assemblée générale, APF proposait un stage animé par Maurice Louis PERRET, juge FEI, ainsi qu'une opération de toisage poneys pour laquelle elle prenait en charge le déplacement du vétérinaire.

Le rapport moral est approuvé par la majorité des membres présents ou représentés.

REGLEMENT INTERIEUR :

Il est proposé d'ouvrir l'association aux meneurs du circuit club indicés sur la liste nationale. Jusque là, seuls les meneurs inscrits sur la computer list pouvaient être membres.

La proposition est approuvée par l'assemblée générale.

COTISATIONS :

Il est proposé de maintenir la cotisation à son niveau actuel de 20€ ce qui est approuvé par l'assemblée générale.

CONSEIL d'ADMINISTRATION :

Le poste de Michael SELLIER démissionnaire est à pourvoir. Sont candidats : Equipe DUBRULLE et Equipe DEFRAUMONT.

Comme prévu au règlement intérieur, il est proposé d'augmenter à 7 le nombre de membres du conseil d'administration, ce qui est accepté par l'assemblée et l'équipe DUBRULLE et DEFRAUMONT sont élus.

Nouvelle composition du conseil :

Emmanuel BENOIT, président.

Jérôme CHEZE, vice-président.

Michel LECAT, secrétaire trésorier.

Fabienne BLANC, secrétaire adjointe

Gilles MOUSSU, Patrick DUBRULLE et François DEFRAUMONT (représenté par Didier père), membres

CHAMPIONNATS du MONDE :

Jacques TAMALET évoque les sélections pour cette échéance et la difficulté de définir aujourd'hui une présélection, compte tenu des changements en cours et de la préparation de nouveaux poneys.

Il s'engage toutefois à communiquer une présélection avant la fin du mois de janvier, soit :

6 - 7 meneurs pour les attelages à 1

4 meneurs pour les attelages à 2 & à 4

Il précise que les meneurs ne figurant pas sur cette liste pourront quand même faire l'objet d'une sélection en fonction de leurs résultats.

Il propose que les meneurs puissent bénéficier d'une préparation mentale.

Un accord de principe est adopté pour le staff du championnat du monde et sur les concours qualifiants.

Se sont engagés à suivre les équipages dans leur préparation et à les accompagner en Angleterre :

Chef d'équipe : Jean Pierre BOUCAN

Entraîneur : J. TAMALET

Vétérinaire : Patrick THIRIEZ

Un Kinésithérapeute humain se propose, Patrick DUBRULLE, mais il nous faut l'accord de la DTN

Les concours qualifiants retenus sont :

LAMOTTE BEUVRON (pro A) les 18 & 19 mars (Sous réserve de faisabilité)

Peut-être est-il bon d'ajouter Tarbes, dans ce cas là.

CONTY (CAI) du 28 avril au 01 mai.

SAUMUR (CAI) du 09 au 12 juin

Ou ALTENFELDEN (CAI Autriche) du 16 au 19 juin pour ceux qui ne pourront se rendre à Saumur.

Fin juin sera organisé un stage de préparation à LAMOTTE BEUVRON (ou autre lieu si nécessaire) avec P. Thiriez, Vétérinaire.

A ce jour, étant donné que les budgets sont votés en août, aucun moyen financier n'est prévu pour les poneys.

Emmanuel BENOIT propose de missionner APF pour s'entourer de partenaire afin de prendre en charge partiellement ou intégralement les frais des meneurs adhérents.

INTERVENTION DU VETERINAIRE FEDERAL :

Le Docteur Patrick THIRIEZ, vétérinaire FFE, sera associé à la préparation de l'équipe de France poney et présente ses interventions : nouveauté en matière de réglementation, dopage et vaccinations, bilan d'hiver, participation aux stages de préparation, intervention ponctuelle en cours d'année sur un bon cheval, accompagnement possible pour la compétition avec pré visite vétérinaire.

INTERVENTION DU MEDECIN DU SPORT :

Les meneurs poney de moins de 30ans peuvent avoir accès au statut « espoir » mais sont soumis à ce titre à des examens médicaux. Ils sont obligatoires pour ceux inscrits sur la liste publiée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le Dr Antoine Elizagaray, médecin du sport collaborant avec la FFE présente et commente la liste de ces examens.

Contact :

Médecin A. Elizagaray INVO Clinique des Murlins

62/66 Rue des Murlins

45000 Orléans

Tel : 02 38 53 86 72 - Fax 02 38 81 06 05

antoine.elizagaray@wanadoo.fr

Vétérinaire Patrick Thiriez

SCP Pénide & Thiriez Haras de la Bécassière

Route de Cazaux 33260 LA TESTE DE BUCH

Tel : 05 56 54 80 16 - Port 06 10 44 11 48 - Fax 05 56 54 80 16

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures.

Emmanuel BENOIT clôt cette assemblée et invite les membres à partager un excellent repas au cours duquel seront projetés des films de KARLSTETTEN, RIDE de JARDY, et Trophée Inter-club d'Arras.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal, signé par le Président, Vice Président et le Secrétaire Trésorier après lecture et L'Entraîneur National en atteste le contenu.

Le Président,
Emmanuel BENOIT



Le Vice Président
Jérôme CHEZE



Le Secrétaire - Trésorier
Michel LECAT

